

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

Pour Qui? Pourquoi?

L'Initiation aux Premiers Secours permet à tous ceux qui le désirent d'appréhender la conduite à tenir face à un accident de la vie courante en attendant les secours (protection, alerte et gestes de premiers secours).

La Formation

Proposition de programme (2h)

- La protection (module obligatoire)
- L'alerte (module obligatoire)
- La personne inconsciente
- La personne qui ne respire pas

Possibilité d'adapter le programme en changeant un ou plusieurs modules d'apprentissage et en adaptant les horaires en fonction de vos besoins et desideratas.

Pour tous renseignements

Contactez nous

Tel: 07 89 80 14 63

Mail: udps34@anps.fr

